



SAINTE-JULIE

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2017

JOURNÉE NATIONALE DE RECONNAISSANCE DES POMPIERS – 8 OCTOBRE 2017

Le conseil proclame le 8 octobre 2017 Journée nationale de reconnaissance des pompiers.

SEMAINE DE LA PRÉVENTION DES INCENDIES – 8 AU 14 OCTOBRE 2017

Le conseil proclame la semaine du 8 au 14 octobre 2017 « Semaine de la prévention des incendies » et invite tous les citoyens de la Ville de Sainte-Julie à prendre part à la journée portes ouvertes le 14 octobre et à mettre en pratique les conseils qui leur seront dispensés.

SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES – 21 AU 28 OCTOBRE 2017

Le conseil proclame la semaine du 21 au 28 octobre 2017 « Semaine des bibliothèques publiques » et invite les citoyens à participer aux activités organisées par la bibliothèque municipale de Sainte-Julie.

PROTOCOLES D'ENTENTE – TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES – QUARTIER LUMICITÉ

Le conseil autorise la signature des protocoles d'entente à intervenir entre la Ville, le Sanctuaire et les entrepreneurs concernant les travaux d'infrastructures qui seront réalisés dans le Quartier Lumicité.

IMPRESSION ET LIVRAISON DES PUBLICATIONS MUNICIPALES

Le conseil accorde à la compagnie Impart Litho le contrat pour l'impression et la livraison du bulletin municipal « Le Citoyen » et du « Programme d'activités de loisir » pour un montant de 50 927,03 \$, toutes taxes incluses.

APPROBATION – BUDGET RÉVISÉ – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION – EXERCICE 2017

Le conseil approuve le budget révisé pour l'exercice financier 2017 de l'Office municipal d'habitation de Sainte-Julie.

DÉPÔT – RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL

Le conseil accepte le dépôt du rapport budgétaire semestriel des revenus et dépenses au 31 août 2017.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – FONDS DE ROULEMENT

Le conseil approuve le financement de certains projets, pour une dépense totale de 24 291,47 \$, puisée dans le fonds réservé – fonds de roulement et remboursée en versements égaux sur une période de cinq ans, soit de 2018 à 2022.

ACHAT D'ÉQUIPEMENTS ET DE FOURNITURES – FONDS RÉSERVÉ – PARCS ET TERRAINS DE JEUX

Le conseil approuve le financement de certains projets pour une dépense totale de 19 990,90 \$ puisée dans le fonds de parcs et terrains de jeux.

ÉMISSION D'OBLIGATIONS

Le conseil émet une série d'obligations et modifie les règlements d'emprunts, car la Ville souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements.

SERVICES BANCAIRES – UTILISATION DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT EN NUMÉRAIRE

Le conseil autorise la signature de la convention d'utilisation des services d'approvisionnement en numéraire entre la Caisse Desjardins du Grand-Coteau et la Ville de Sainte-Julie.

TRAVAUX AU RÉSERVOIR MONT-BRUNO

Le conseil accorde à la compagnie Entreprises J. Veilleux & Fils inc. le contrat pour les travaux de remplacement d'une section de la toiture et d'un mur au réservoir Mont-Bruno selon les prix pour un montant de 66 110,63 \$ (toutes taxes incluses).

REJET DE SOUMISSIONS – NOUVEL ESCALIER D’ISSUE À L’USINE D’ÉPURATION

La Ville rejette à toutes fins que de droit les soumissions reçues et ouvertes le 15 août 2017 concernant les travaux d’aménagement d’un nouvel escalier d’issue à l’usine d’épuration.

PERMISSION DE VOIRIE – TRAVERSE SOUS LA MONTÉE DES QUARANTE-DEUX

Dans le cadre du projet de développement du Quartier Lumicité, un raccordement doit être fait sous la montée des Quarante-Deux par méthode sans tranchée. Comme il s’agit d’une route de juridiction provinciale, le conseil autorise la firme Genium développement durable à soumettre une demande d’autorisation au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l’Électrification des transports (MTMDET).

ADJUDICATION DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE – ANALYSE DES EAUX

Le conseil adopte la grille d’évaluation et de pondération des soumissions conformes pour les services professionnels de laboratoire visant les diverses analyses des eaux.

RENOUVELLEMENT DE MANDATS – COMITÉ CONSULTATIF D’URBANISME

Le conseil renouvelle pour deux ans le mandat de deux membres du Comité consultatif d’urbanisme de la Ville de Sainte-Julie, c’est-à-dire Mme Lisa Lemay et M. Sébastien Duchesne. Leur mandat respectif se termine le 1^{er} novembre 2019.

PLANS-CONCEPT ET DÉROGATIONS MINEURES

Le conseil approuve des plans-concept d’affichage (Au Maître Chien Ste-Julie, L’Envolée, Du Pain et des Rêves, Soprema et Octeau Joaillier Horloger), d’aménagement paysager (propriété sur la rue Benjamin-Sulte), de rénovation pour l’ajout d’une seconde porte en façade (propriété sur la rue Principale), d’agrandissement d’un bâtiment industriel sur la rue Léonard-De Vinci, de rénovation pour l’ajout d’une fenêtre (propriété sur la place Fernand-Séguin), d’agrandissement d’un bâtiment commercial (Clinique vétérinaire Victoria), de rénovation pour la toiture et une porte (propriété sur la rue de Villandry), de construction du projet intégré du Sanctuaire de la Vallée du Richelieu, de construction du projet intégré de Provigo, d’agrandissement d’une résidence jumelée (propriété sur la rue René-Lévesque), de construction de bâtiments industriels jumelés sur la rue Nobel, de construction d’une nouvelle résidence sur un terrain vacant en zone résidentielle (propriété sur la rue Gauthier), de rénovation (propriété sur la montée Sainte-Julie), de rénovation pour la toiture et les fenêtres (propriété sur la rue Saint-Louis), d’aménagement

d'un toit-terrasse sur un bâtiment commercial de la rue de Murano), de construction de l'aire de stationnement d'un bâtiment commercial (Sport Collette), d'aménagement d'un logement au sous-sol (propriété sur la montée Sainte-Julie) et de construction d'une nouvelle résidence sur un terrain vacant en zone agricole (propriété sur le chemin du Fer-à-Cheval). Le conseil refuse par ailleurs des plans-concept d'affichage sur bâtiment pour un commerce de l'avenue de l'Abbé-Théoret.

Le conseil approuve une demande de dérogations mineures pour une propriété située sur le chemin de Touraine afin d'autoriser la construction d'un garage détaché de 120 mètres carrés, plutôt que 93 mètres carrés, comprenant un système de chauffage à l'énergie biomasse, et d'une hauteur de 6 mètres, plutôt que de 5 mètres.

AIDES FINANCIÈRES

Le conseil convient de verser les aides financières suivantes :

- 1 600 \$ à l'Association de ringuette de Sainte-Julie pour la saison 2017-2018;
- 850 \$ au Club de patinage artistique de Sainte-Julie pour la saison 2017-2018;
- 8 500 \$ à la corporation du Défilé de Noël de Sainte-Julie pour défrayer, en partie, les coûts de réalisation de la vingtième édition du défilé de Noël qui se déroulera le 9 décembre 2017;
- plusieurs aides financières individuelles à de jeunes athlètes de Sainte-Julie qui se sont démarqués par leurs performances.

FUTURS RÈGLEMENTS

Le conseil annonce qu'à une date ultérieure, il adoptera un règlement pour :

- modifier les dispositions relatives aux permis de construction applicables aux bâtiments jumelés localisés dans des zones industrielles (une séance de consultation publique sera tenue le 20 novembre 2017 à 19 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie);
- ajouter certains usages spécifiquement permis reliés à la vente de biens et meubles d'occasion applicables à la grille des usages et des normes de la zone I -350 (une séance de consultation publique sera tenue le 20 novembre 2017 à 19 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie);
- amender le règlement de zonage 1101 afin d'agrandir la zone C-205 à même la zone
- P -201 (une séance de consultation publique sera tenue le 20 novembre 2017 à 19 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie);

- amender le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter des normes spécifiques applicables à la grille des usages et des normes des zones A-716 et A-604 (une séance de consultation publique sera tenue le 20 novembre 2017 à 19 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie);
- amender le Règlement de zonage 1101 afin de modifier les dispositions de la section 9 du chapitre 4 relatives au projet résidentiel intégré - Sanctuaire de la Vallée du Richelieu dans les zones N-805 et A-806 (une séance de consultation publique sera tenue le 20 novembre 2017 à 19 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie);
- amender le Règlement de zonage 1101 afin de modifier les sections 8 et 9 du chapitre 10 « Dispositions particulières applicables à certaines zones »;
- amender le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter une note permettant de soumettre la hauteur des garages situés en zone agricole au processus du Règlement 1108 sur les PIIA (une séance de consultation publique sera tenue le 20 novembre 2017 à 19 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie);
- amender le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1108 afin d'ajouter des dispositions relatives à la hauteur des garages détachés en zone agricole (une séance de consultation publique sera tenue le 20 novembre 2017 à 19 h en la salle du conseil à l'hôtel de ville de Sainte-Julie).

Le conseil adopte également des projets de règlements pour :

- amender le Règlement de zonage 1101 afin d'agrandir la zone H-315 à même la zone A-711 et d'autoriser, à la grille des usages et des normes de la zone H -315, la classe d'usage multifamiliale H5 (9 logements et plus) ainsi que les normes afférentes à cette classe d'usage;
- amender le Règlement de zonage 1101 afin d'ajouter certaines dispositions à la grille des usages et des normes de la zone H -148.

RÈGLEMENTS

Le conseil adopte des règlements pour :

- amender le Règlement du plan d'urbanisme 1100 afin de modifier l'Annexe 2 « Programme particulier d'urbanisme (PPU) de l'Entrée de ville nord »;
- amender le Règlement de zonage 1101 afin de modifier les grilles des usages et des normes des zones C-247, M -256 et C -258, le tout découlant du projet de règlement P1100-4 modifiant le PPU de l'Entrée de ville nord;
- amender le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 1108 afin d'ajouter des dispositions relatives aux garanties financières;
- pour payer le coût des travaux de réfection du parc du Sorbier ainsi que les frais contingents pour un montant de 570 000 \$

COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE ET DES CONSEILLERS AU PUBLIC

La mairesse a remercié les conseillers Jocelyn Ducharme et Henri Corbin, qui ont décidé de ne pas solliciter de nouveau mandat. Ces derniers ont été conseillers pendant respectivement 4 et 21 ans.

Les conseillers Henri Corbin et Jocelyn Ducharme ont remercié les citoyens et le conseil municipal pour leur confiance au cours de leurs mandats respectifs.